



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Registre des intérêts

Nom : TSCHOPP
Groupe : SOC

Prénom : Jean

	Loi du Grand Conseil du 8 mai 2007	Intérêts
Obligation de signaler les liens d'intérêts	<p>Art. 8. – En entrant au Grand Conseil, chaque député indique au Secrétariat général :</p> <p>a) ses activités professionnelles ;</p> <p>b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction et de surveillance, de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public;</p> <p>c) les fonctions permanentes de direction qu'il assume pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers;</p> <p>d) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, de l'Etat et des communes vaudoises;</p> <p>e) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.</p> <p>Les modifications intervenues sont communiquées d'office au Secrétariat général, au moins au début de chaque année civile.</p> <p>f) Le secret professionnel est réservé.</p>	<p>Responsable Conseil à la Fédération commandes des consommateurs (FRC) (depuis 09.2020), Dr en droit</p> <ul style="list-style-type: none">• Membre du Comité de l'Association de la Maison des Jeunes (depuis 04.2019)• Membre du Comité de l'Association Espace de Soutien et Prévention – Abus Sexuels (ESPAS, depuis 12.2019) <ul style="list-style-type: none">• Député au Grand conseil vaudois (depuis 06.2012)• Président du Groupe socialiste au Grand conseil vaudois (depuis 07.2020)• Membre de la Commission thématique des institutions et des droits politiques du Grand Conseil vaudois (depuis 06.2017)
Publication et registre des liens d'intérêts	<p>Art. 9. – Le Bureau tient à jour le registre des indications mentionnées à l'art. 8. Celui-ci est public. Les députés qui ont des intérêts personnels et directs dans un objet traité par le Grand Conseil sont tenus de les signaler quand ils s'expriment à son sujet lors d'une séance du Grand Conseil ou d'une de ses commissions.</p>	

Lieu et date : Lausanne, le 7 septembre 2020

Signature :

Jean TSCHOPP